

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 janvier 2018	N° 2018-28

Convocation du 19 janvier 2018

Aujourd'hui vendredi 26 janvier 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Jacques BOUTEYRE à Mme Cécile BARRIERE
Mme Anne BREZILLON à Mme Maribel BERNARD
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Max COLES
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Nicolas FLORIAN à M. Didier CAZABONNE
M. Philippe FRAILE MARTIN à M. Daniel HICKEL
Mme Magali FRONZES à M. Alain CAZABONNE
Mme Martine JARDINE à M. Thierry TRIJOULET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Lise JACQUET

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à Mme Dominique IRIART à partir de 10h50
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 11h05
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h30
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 10h50

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 janvier 2018	Délibération
	Direction générale Mobilité Direction des infrastructures et des déplacements	N° 2018-28

Bordeaux - Création de deux carrefours provisoires à feux tricolores et signalisation de jalonnement associée dans le cadre des travaux de réaménagement des Berges de Garonne (boulevard des Frères Moga) - Convention - Autorisation

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'Etablissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux-Euratlantique est aménageur de la ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier. A ce titre, il est maître d'ouvrage des travaux d'espaces publics inscrits au programme de l'opération avant remise à Bordeaux Métropole en sa qualité d'exploitant.

Parmi les espaces publics au programme figure le réaménagement de berges de Garonne au moyen de la transformation du boulevard des frères Moga.

Ce boulevard est un axe majeur d'accès à la métropole bordelaise et sa transformation est déjà en partie engagée au travers des opérations initiées pour la création de la tête de pont rive gauche du futur pont Simone Veil. Toutefois, et de ce fait, toute opération de travaux est particulièrement sensible. Aussi l'EPA a proposé une intervention technique en plusieurs phases dont la première vise à améliorer les conditions de circulation pendant toute la durée des travaux du pont puis du boulevard.

La première phase prévoit la création de deux carrefours préfigurant le fonctionnement futur, dans l'attente des aménagements définitifs sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA :

- Moga / Rue Carle Vernet : permet l'accès au Marché d'intérêt national (MIN) et à la gare Saint-Jean directement depuis le sens « entrant » côté Garonne.
- Moga / Rue de la Seiglière : permet l'accès à Belcier et au quai de Paludate (notamment les opérations livrées et en chantiers).

Les carrefours sont requis dans le cadre du chantier d'aménagement de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Belcier et servent également dans le cadre du pont Simone Veil.

Les travaux consistent en une intervention VRD (Voies et réseaux divers) sans complexité particulière. Ils intègrent en outre la pose et le raccordement de feux tricolores et l'installation d'une signalisation complète de jalonnement.

Bordeaux Métropole, compétente en matière de carrefour à feux et de signalisation de jalonnement, effectuera les travaux d'équipement précités, estimés à 140 000€ TTC, qui seront remboursés dans leur intégralité par l'EPA Bordeaux-Euratlantique.

Ces dispositions ont été convenues entre Bordeaux Métropole et l'EPA Bordeaux-Euratlantique au travers de la convention ci-annexée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L.5217-2 b du Code général des collectivités territoriales ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la modification / création de carrefours à feux dans le cadre des travaux d'aménagement provisoires des berges de la Garonne dans le secteur du boulevard des Frères Moga au nord des emprises du futur pont Simone Veil implique la signature d'une convention établissant les droits et les obligations de chacun, ainsi que le financement de toutes les dépenses afférentes à l'équipement et à la programmation de ces carrefours à feux.

DECIDE

Article 1 : que l'EPA Bordeaux-Euratlantique et le maître d'œuvre de Garonne Eiffel (Société Ingerop), sont en charge de la conception et de réalisation des travaux de l'aménagement provisoire du Belvédère.

La réalisation des travaux d'équipement de signalisation seront définis sous maîtrise d'œuvre Bordeaux Métropole, direction générale mobilités, gestion trafic.

Article 2 : que le financement de toutes les dépenses afférentes à l'équipement et à la programmation des carrefours à feux sera pris en charge par l'EPA Bordeaux-Euratlantique, dans les conditions prévues par la convention annexée à la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée avec l'EPA Bordeaux-Euratlantique arrêtant les obligations des deux parties en ce qui concerne l'élaboration, l'exécution et le financement des travaux qui en découlent.

Article 4 : d'inscrire la dépense correspondante au budget principal de l'exercice 2018 au chapitre 23 – Compte 23152 – Fonction 844.

La recette correspondante sera reversée sur le budget principal au chapitre 13 - compte 1328 – Fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 janvier 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 FÉVRIER 2018	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Patrick PUJOL
PUBLIÉ LE : 8 FÉVRIER 2018	